L'Anarcho-Syndicaliste n°22
février 1978
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

DROITE?... GAUCHE?...

On voudra bien nous pardonner: nous ne sommes pas de ceux qui attachent une importance décisive à la consultation électorale des 12 et 19 mars 1978. L'histoire du mouvement ouvrier, le déroulement de la lutte des classes, nous apprennent que l'action ouvrière directe a toujours été la seule méthode qui a permis les conquêtes et améliorations sociales. Faire un bilan objectif amène à constater que les travailleurs ont su conquérir leurs revendications aussi bien sous les gouvernements de droite, que de gauche, chaque fois qu'ils ont agi en prenant eux-mêmes en compte la direction de leur action.

Souvenons-nous que la période de participation des communistes au gouvernement de 1945 à 1947 est caractérisée par plusieurs conflits importants qui ont vu s'affronter des dizaines de milliers d'ouvriers contre l'appareil stalinien, soutien efficace de l'ordre capitaliste. Les militants syndicalistes se souviennent de la loi de 1946 sur les conventions collectives qui subordonnait l'application de celles-ci à l'agrément du Ministre: conception essentiellement dirigiste, étatique, et méthode particulièrement efficace pour une bonne politique des revenus, c'est-à-dire, entre autre, pour une police des salaires. Le Ministre du Travail s'appelait Ambroise Croizat, il était Secrétaire Général de la *Fédération de la Métallurgie C.G.T.* et responsable stalinien de haut rang.

Egalement, il n'est pas inutile de se souvenir de la position de la C.G.T. de 1936 dans ses rapports avec le gouvernement de front populaire, une C.G.T. à majorité réformiste (mais planiste), et dont le comité confédéral national du 19 mai 1936 déclarait accepter de collaborer avec le gouvernement, tout en restant indépendante de celui-ci, puisqu'aucun de ses représentants n'acceptera de charges ministérielles; par contre, la confédération *«revendiquait sa place dans les organismes techniques, sociaux et économiques, d'études et de préparation, que le gouvernement sera appelé à créer ou à rénover: elle demande pour l'application de son plan, des pouvoirs de décision et de contrôle»*. Dans les jours qui suivirent, la classe ouvrière s'engagea dans une grève générale qui bouscula tous les pronostics, et patronat et gouvernement furent obligés d'accorder des revendications importantes, dont la programmation n'était pas du tout prévue.

GÉRER LA CRISE:

Ces rappels peuvent paraître superflus car, en effet, la situation économique et politique a bien changé, ainsi d'ailleurs que le contexte syndical; mais puisque les deux grands partis qui se disputent la classe ouvrière ne cessent de répéter (comme en 1936 et 1945) que l'heure n'est pas au socialisme, qu'il ne s'agit pas de transformer la société; puisque le P.C.F. et le P.S. multiplient les déclarations rassurantes en direction de la bourgeoisie (comme en 1936 et 1945), puisqu'ils jurent leurs grands dieux qu'il ne saurait être question de mettre en cause la propriété privée des moyens de production (comme en 1936 et 1945), nous sommes bien obligés de conclure que la conquête éventuelle en 1978 du pouvoir politique par la gauche aura comme seul objectif de gérer la société capitaliste.

Avec la circonstance aggravante que cette société est en pleine crise, et que la restructuration actuelle à l'échelle mondiale pour tenter de la résoudre, ne peut se faire que par l'application d'une politique d'austérité, donc, forcément, par des sacrifices encore plus importants imposés à la classe ouvrière, par la remise en cause des avantages acquis.

Face à cela, cette classe ouvrière de laquelle les anarcho-syndicalistes (qui ne sont pas «avant-guardistes») ne séparent pas leurs intérêts, sera amenée à réagir. Pour cela, elle utilisera, pour longtemps encore, les organisations de classe qu'elle a construit: les syndicats.

Ce n'est un secret pour personne que les anarcho-syndicalistes de ce pays, sont loin d'être satisfaits du comportement des centrales, même, ce qui est notre cas, lorsqu'ils y militent par choix délibéré, conscient, volontaire.

Dans les colonnes de ce journal, nous n'avons cessé de dénoncer la mystification «autogestionnaire» véhiculée par la hiérarchie catholique, à travers la C.F.D.T.; mystification reprise en compte par le P.S., le P.C., la F.E.N. et la C.G.T. Avec les «conseils d'ateliers», les «conseils d'écoles», et d'autres formules, l'offensive se poursuit pour l'intégration des travailleurs à l'entreprise, pour instaurer un système de relations sociales aboutissant à atomiser au niveau de l'atelier, du quartier l'organisation de la classe ouvrière. Tout cela au nom d'une prétendue décentralisation: l'état restant bien entendu en place.

L'aboutissement logique, l'objectif recherché, c'est la dislocation du syndicalisme CONFÉDÉRÉ, c'est-à-dire de l'organisation de classe, qui rassemble la classe ouvrière par dessus les frontières de l'entreprise.

C'est la mise en place, avec un vocabulaire rénové, moderne, avec aussi des modes d'applications pratiques qui peuvent varier suivant les protagonistes, de l'ordre corporatiste qui n'ose pas dire son nom, mais que reprend à son compte, aussi bien la gauche que la droite.

POUR L'INDÉPENDANCE DU SYNDICAT:

Il faut donc que la résistance continue à s'organiser, à se développer, ET LES ANARCHO-SYNDICALISTES DE L'U.A.S. NE MANQUERONT PAS DE S'Y EMPLOYER EN ETROITE COOPERATION AVEC TOUS LES AUTRES COURANTS, TOUTES LES AUTRES TENDANCES DU MOUVEMENT OUVRIER QUI REFUSENT TOUTES LES FORMES D'INTEGRATION, A TOUS LES NIVEAUX.

Et notre pratique quotidienne montre que nous ne sommes nullement gênés de mener ce combat au côté de nos camarades réformistes, POUR AUTANT QUILS RESTENT FERMES SUR QUELQUES POSITIONS ESSENTIELLES.

J'entends une nouvelle fois quelques amis (particulièrement ceux qui écrivent dans *«Espoir»* ou dans le *«Monde Libertaire»*) crier leur indignation, parler de trahison, nous dénoncer comme d'affreux hypocrites, et pour quelques-uns d'entre nous, comme des bureaucrates, des fonctionnaires plus ou moins «planqués» dans leurs bureaux.

A l'appui de leurs véhémentes affirmations, ils trouvent de-ci de-là, pour les monter en épingle, quelques exemples de comportement condamnable de sections ou syndicats C.G.T. F.O. qui ne se sont pas très bien conduits dans un conflit.

Comme par hasard, ils n'en trouvent jamais ailleurs, et cela leur permet de tirer des conclusions qu'ils veulent historiques, faisant ainsi preuve d'une absence totale d'esprit critique, donc d'esprit libertaire.

Car l'essentiel aujourd'hui se situe ailleurs: Lorsque dans des grèves, les travailleurs constituent un comité de grève, auquel participent les syndicats, la grève terminée, le comité se dissout. Mais le syndicat, lui, continue, COMME MOYEN DE DEFENSE, COMME OUTIL DE RASSEMBLEMENT PERMANENT, COMME INSTRUMENT POUR L'ACTION.

Par conséquent, les structures que se donnera l'organisation syndicale, l'orientation qu'à travers ses congrès elle définira, sont d'une importance capitale pour la classe ouvrière.

Or, que cela plaise ou non aux donneurs de leçons dont je parlais plus haut, un examen attentif des faits nous permet de conclure que l'essentiel de la résistance à l'intégration, au néo-corporatisme, se situe aujourd'hui dans la C.G.T. F.O., dont on peut dire également (mais tout est lié) qu'elle est la seule organisation à avoir une position correcte sur l'indépendance syndicale, acceptable par des anarcho-syndicalistes.

La C.G.T., la C.F.D.T., la F.E.N. appuient, soutiennent inconditionnellement les partis politiques de gauche. Georges Séguy, Secrétaire Général de la C.G.T. appelle à voter pour les candidats du P.C. au bureau politique duquel appartient Séguy Georges.

La C.F.D.T. supplie jour après jour les partis de renouer, et implore le P.C. de prendre l'engagement de désistement.

La F.E.N., ouvertement, emboîte le pas, et tous ensemble font la plus belle démonstration de leur soumission totale aux appareils des partis, dont la mission reste la gestion de la société capitaliste en crise.

Face à cette démission totale, nous approuvons et soutenons ce que la C.G.T. F.O. vient de réaffirmer dans un «MANIFESTE POUR L'INDÉPENDANCE SYNDICALE» parce que le principal, l'essentiel, s'y trouvent et que les anarcho-syndicalistes ne peuvent que souscrire aux rappels importants qui sont publiés dans ce

manifeste:

« Le mouvement syndical authentique ne saurait, sous peine de perdre son indépendance, s'engager dans l'action politique des partis, que ce soit sur le plan électoral ou sur le plan ou sur le plan d'un programme de gouvernement.

...IL APPARTIENT AU SYNDICALISME - ORGANISATION DE CLASSE - DE DEFENDRE LES INTERETS PARTICULIERS DE LA CLASSE OUVRIERE.

C'est à ce titre qu'en commémorant son XXXème anniversaire, la C.G.T F.O. entend adresser un appel solennel à tous les travailleurs...

...Dans cet esprit, fidèle en cela aux décisions de ses Congrès, la C.G.T. F.O. condamne tout système d'encadrement et de conditionnement qui, sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'auto-gestion dans l'entreprise, CONDUIRAIT A UN CORPORATISME DANGEREUX et à la mise en cause des possibilités d'action des travailleurs.

Dans le cadre de l'entreprise, la C.G.T. F.O. AFFIRME LA PRIMAUTE DE L'ORGANISATION SYNDICALE par rapport à toute autre représentation du personnel et cela quelle que soit la forme juridique de l'entreprise: société privée, nationalisée, coopérative, société sans but lucratif, etc...

...L'indépendance du syndicalisme doit se manifester à travers la liberté de négociation des accords collectifs.

Face au renforcement excessif de l'Etat, face au comportement patronal, la C.G.T. F.O. réaffirme sa volonté de négocier, à tous les niveaux, des contrats, conventions ou accords permettant de garantir les intérêts des travailleurs, qu'il s'agisse notamment de leurs rémunérations ou de leurs conditions de travail, ces contrats pouvant s'étendre - comme ce fut déjà le cas - à des domaines tels que l'assurance-chômage, la pré-retraite, les retraites complémentaires, etc...

LA C.G.T. F.O. REFUSE TOUT SYSTEME CONDUISANT A UNE POLITIQUE DES REVENUS QUI, INEVITABLEMENT, COMPROMET LES LIBERTES REVENDICATIVES EN INSTITUANT UNE «POLICE DES SALAIRES».

La C.G.T. F.O. rappelle que là où n'existe ni liberté de négociation, ni droit de grève, il n'y a que dictature».

Dans la période que nous traversons, que le Parlement ait une majorité de droite, de gauche, de centre-droit ou de centre-gauche, c'est encore autour de ces principes de bases que devront continuer à se rassembler les syndicalistes authentiques.

Et ne doutons pas, ne doutons pas un seul instant, que c'est aussi contre ces principes que continueront d'agir tous ceux qui ne conçoivent le syndicalisme que domestiqué, et qui aspirent à sa disparition en tant que moyen d'organisation sur le terrain de classe.

J. SALAMERO.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL UN VASTE PROGRAMME...

Tabou, - n'est-ce pas le qualificatif que l'ont est tenté d'attribuer au suffrage universel? - à voir la levée de boucliers que suscite la moindre critique exercée contre cette institution. Certes, à l'origine, le droit de vote masculin généralisé succédant aux systèmes censitaire, capacitaire et autres formules restrictives, put être considéré comme une conquête sociale porteuse de grandes espérances. Le peuple souverain, maître de son destin allait pouvoir se faire représenter par des hommes librement choisis et, bien sûr, parmi les plus aptes à défendre ses intérêts légitimes. Les opprimés forment une masse face à une minorité d'accapareurs, la situation nouvelle permettait d'envisager l'avenir sous d'heureux auspices.

Hélas! quel mystère insondable de la nature fit que le coup d'essai, loin d'être un coup de maître, se révèle être un échec, lorsqu'en avril 1848, Modérés et Légitimistes se partagèrent quelques 800 sièges, devant les premiers socialistes qui n'obtinrent qu'une centaine d'élus. Puis, en décembre, le prince-président triomphait avec 5.434.286 voix contre 426.000 aux candidats républicains. En attendant, 4 ans plus tard, la restauration de l'empire obtenu par 7.824.000 oui, devant 647.737 non.

Ainsi, déjà un certain doute planait sur l'efficacité du système. On objectera le rôle néfaste du clergé, l'ignorance sciemment entretenue dans la classe pauvre, l'inadaptation sociale de la paysannerie. Aussi la peur, cette grande trouille du chambardement, maladie honteuse qu'aucune thérapeutique n'a su vaincre puisque de nos jours elle sévit encore. Provoquée par un virus que propagent aux périodes opportunes, des docteurs es-sciences diffamatoires.

Mise à part la glorieuse et sanglante épopée de la Commune, si l'on excepte aussi la courte période euphorique du Front populaire, condamné dans l'œuf puisque issu d'unions contre nature, jamais, à aucun moment de son histoire, le peuple souverain, sans sceptre, ne sut par le truchement du bulletin de vote imposer sa volonté et s'emparer des rênes du pouvoir, malgré sa force numérique, potentielle. Toutes les conquêtes sociales ont été acquises, de fait avant de l'être de droit, gagnées sur la rue ou à l'usine, non au parlement qui, contraint n'a fait que les entériner. Les diverses réformes consenties par la bourgeoisie le furent en raison directe du rapport de forces des masses, elles-mêmes impulsées par des minorités révolutionnaires. Devant les leçons du passé et de naguère, il est permis de penser que le système électoral n'est qu'un leurre, destiné à dériver, canaliser les révoltes en les orientant vers une voie de garage.

Le principe de base même est entaché puisque reposant sur la loi des majorités, le nombre n'étant pas un critère de vérité, de capacité, de raison ou d'éthique. Par corollaire, les individus investis par ce nombre ne sauraient être obligatoirement les meilleurs, mais plus souvent des médiocres faisant illusion à force d'artifices. De nos jours, un nouveau facteur est venu ajouter à l'attrait du verbe, la télégénie.

Une grande et bonne gueule attire les suffrages des béotiens, tel qui ne prêterait pas dix francs sans se munir de solides garanties, va confier son sort à un quidam qu'il ne connaît ni d'ève ni d'adam ou seulement, par l'intermédiaire des média. Alors un vendeur de cravates à la sauvette, pourvu qu'il dispose d'un appui financier pourra s'instituer législateur, administrateur en toute matière par la volonté d'un scrutin où les indécis auront en dernier ressort fait pencher la balance en sa faveur. Actuellement, à un mois des élections, 27% ne savent pas encore pour qui ils iront voter. Qu'ils consultent les astres ou mieux, qu'ils jouent donc au tiercé.

Dans le meilleur des cas, le candidat présenterait-il toutes les qualités requises de capacité, d'honnêteté, nous savons que son accession au pouvoir suffira à le transformer en Janus, car l'exercice du pouvoir corrompt. Par exception tenterait-il d'appliquer la moindre de ses promesses qu'il en serait empêché, rejeté par ses pairs, tant est forte la subordination du Parlement au capital.

Le reproche que l'on fait, entre autre, aux abstentionnistes est le refus de prendre leurs responsabilités. Il ne faut pas assimiler l'abstention électorale consciente à l'indifférence. L'abstentionniste d'idée ne déposera pas son bulletin dans l'urne tout simplement parce qu'il ne croit pas à la vertu du système. Pour lui, voter, c'est abdiquer, il conservera toutes ses responsabilités n'en ayant délégué à personne et portera tous ses efforts dans le véritable combat révolutionnaire, pour la conquête du pouvoir économique qui est un tout autre domaine, et, avec l'aide de l'organisation syndicale libre (c'est-à-dire indépendant des partis et de l'état) seul champ de bataille de tous les exploités.

Un autre argument prétend que, ne pas voter, c'est faire le jeu de la réaction! Ici, un raisonnement logique s'impose, l'image est sans doute outrée, mais qu'importe! «CHERCHEZ A QUI PROFITE LE CRIME». Pourquoi les princes qui nous gouvernent tiennent-ils tellement à ce que chaque citoyen satisfasse ses «obligations de vote»? Pourquoi le centre d'informations civiques va-t-il à nouveau, nous rebattre les oreilles de son slogan «VOTER EST UN DEVOIR ». Devoir, c'est être tenu à une obligation à l'égard de quelqu'un. Etre obligé moralement. Or, il n'entre dans le fait de voter aucune obligation morale ou matérielle. Pire, lorsqu'on nous dit «l'inscription sur la liste électorale est obligatoire», cela est faux. La loi stipule «NUL N'EST TENU DE S'INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES, NI DE VOTER».

Bien longtemps, les femmes ont été tenues à l'écart des urnes. Aussi, lorsque De Gaulle leur a accordé le droit de vote, on a pu crier victoire et ce n'est pas un libertaire qui s'érigera en misogyne. Mais lorsque De Gaulle a élargi le corps électoral, n'ayons pas la naïveté de croire qu'il a agi par esprit de justice. Machiavel était son auteur préféré. Le Prince, son livre de chevet. Soyons donc certains qu'il avait bien pesé les conséquences de son apparente libéralité. La horde des grenouilles de bénitier, des paysannes, des bourgeoises bien pensantes se rue à l'assaut des urnes, apportant un précieux soutien au régime chancelant.

Quand on entend nos politiciens prétendre à l'instauration du socialisme par la voie démocratique, c'est à rire si ce n'était aussi grave. Comment croire que, même maîtres absolus du Parlement, des élus du peuple pourraient, par la seule édiction de lois nouvelles, abolir les privilèges des bien-nantis, transformer la société de profits, sans provoquer de réaction chez les détenteurs actuels du gros capital?

Non, ce n'est pas de l'urne que sortira le changement de société, de toute évidence, il nous faudra poursuivre le combat... après les élections. Alors, à quoi bon perpétuer le système par ces foires aux fromages, ces magouilles éhontées, ces envolées lyriques et discours prometteurs dissimulant les plus vils intérêts. Quand le nombre des abstentionnistes sera suffisamment puissant pour contrer les tenants du pouvoir, l'état centralisateur aura cessé d'être, et fera place au Fédéralisme, ouvrant la voie vers un monde meilleur.

Est-ce à dire que la votation doit être systématiquement rejetée et, en toute circonstance? Il serait absurde de le prétendre. Ce qui précède ne vise que le pouvoir politique, dans le cadre de l'état capitaliste.

Par contre, il est naturel que des travailleurs élisent des représentants strictement mandatés sur des objectifs précis, bien déterminés. Il n'y a d'ailleurs rien de commun entre les deux modes d'élections. Le délégué syndical, élu à la base par ses camarades de travail ou, aux divers échelons, par les différentes instances représentatives, sera choisi en fonction de qualités réelles. Loin des compromissions politicardes, il demeurera, à tous moments, le mandataire de ceux qui lui auront accordé leur confiance et ne saurait impunément tomber dans la concussion, contrairement au parlementaire auquel est accordé le couvert exorbitant de l'immunité. De même en cas de conflit, le comité de grève élu, veillera à la bonne organisation de la lutte, à la coordination des directives, évitant d'éventuelles déviations émanant des appareils, et dénonçant avec force, toute forme de replâtrage illusoire, telle, cette autogestion tant prônée par nos néo-catho-révolutionnaires!

Louis SIMIER.

SOLIDARITÉ AVEC LES TRAVAILLEURS TUNISIENS...

Après les événements qui ont ensanglanté la Tunisie le 26 janvier une odieuse conspiration du silence encourage le régime de Bourguiba à poursuivre la répression féroce qui continue de s'abattre sur la classe ouvrière de ce pays.

Les anarcho-syndicalistes se doivent d'affirmer leur solidarité avec les travailleurs tunisiens. Ils le font aujourd'hui en publiant cette «Déclaration Commune» adoptée à Nantes par les unions locales C.G.T.-F.O., C.G.T., C.F.D.T., par l'Union Générale des Etudiants Tunisiens et le Comité d'Initiatives pour la Défense des Victimes de la Répression en Tunisie.

DÉCLARATION COMMUNE:

La Tunisie vient brusquement de basculer dans une situation tragique et sanglante. Cette soudaine crise prend ses racines dans un état de sous-développement économique et social, triste bilan de 20 années de bourguibisme. L'aggravation de la crise actuelle s'inscrit dans la politique du pouvoir axée sur les privilèges accordés aux secteurs parasitaires tels la sous-traitance et le tourisme international, au détriment de l'industrie lourde et de l'agriculture.

Dans le domaine agricole, secteur qui fait vivre 60% de la population, la concentration des terres aux mains des grands propriétaires fonciers s'est accélérée: ainsi, 1,6% des exploitants possèdent aujourd'hui 1/3 des terres alors que 83% possèdent un autre tiers. Cette politique entraine un exode rural massif vers les villes et l'étranger.

Dans le domaine industriel, produisant essentiellement pour l'exportation, la crise du capitalisme à l'échelle internationale a entraîné la fermeture d'usines, des licenciements.

Ainsi le chômage s'est accentué: il atteint 40% de la population active, soit à peu près 1 million 500.000 chômeurs.

Les conditions d'existence des masses populaires n'ont cessé de se détériorer: bas salaires, crise de logement, spéculation, inflation. Les denrées de première nécessité deviennent rares.

Le pouvoir veut faire payer la crise aux travailleurs; ceux-ci s'y opposent de plus en plus en déclenchant des luttes actives et massives.

Ainsi les grèves se sont multipliées ces dernières années et ont gagné tous les secteurs de l'économie. Les chiffres suivants sont éloquants:

- en 1973, on a constaté 215 grèves qui ont mobilisé 18.014 travailleurs,
- en 1974: 141 grèves mobilisant 38.520 travailleurs,
- en 1975: 377 grèves mobilisant 66.861 travailleurs,
- en 1976: 369 grèves mobilisant 93.941 travailleurs.

L'année 1977 a été marquée par une série de grèves, dont les plus importantes:
- grève de 3 jours des 12.000 mineurs de Gafa en novembre,
- grève au complexe sidérurgique de Menzel Bourguiba,
- grève des ouvriers de Sogitex à Ksar Hellal. Cette grève a été déclenchée le lundi 10 octobre pour protester contre les licenciements (le nombre des ouvriers est passé de 1.450 en 1975 à 900 en 1977). Le 12 octobre, les forces de la répression BOP interviennent, utilisant les bombes lacrymogènes et les chiens... La population de Ksar Hellal s'est mobilisée, scandant des mots d'ordre tels: *«un colonialisme est parti, un autre est arrivé»*. Le jeudi, une grève générale est observée dans la ville (usines, cafés, commerces, écoles) par solidarité avec les travailleurs de Sogitex. Les BOP ne pouvant plus briser le mouvement, le pouvoir fait intervenir l'armée et c'est la répression sanglante: l'hôpital de Monastir regorge de blessés. Il y aurait même des morts. Des centaines de personnes ont été arrêtées. Le mouvement de solidarité s'est étendu à d'autres villages: Lamta, Sayada, Bouhjer, etc. Un rassemblement a eu lieu à Moknine.

Ces événements montrent que le pouvoir s'était déjà engagé dans la répression sanglante des travailleurs et de leur famille.

Toutes ces luttes confirment la volonté des masses populaires d'arracher leurs justes revendications:
- augmentation de salaires,
- respect des statuts dans les entreprises: conventions collectives,
- droit à la sécurité sociale,
- prime de panier,
- réduction de la semaine de travail qui est actuellement de 48 heures,
- amélioration des conditions de logement (électricité, adduction d'eau).

Ces revendications sont jugées inacceptables par le pouvoir anti-populaire. Ce dernier développe au contraire un appareil répressif à rencontre des syndicalistes et de la classe ouvrière:
- en 1976, 11 syndicalistes des mines de Djerissa, sont condamnés à de lourdes peines de prison, sous le prétexte fallacieux d'avoir voulu faire *«sauter les mines»;*
- 68 paysans de Bir Mcherga, sont condamnés à de très lourdes peines: de 3 ans de prison à 5 ans de travaux forcés.

Le conseil national de l'U.G.T.T.:

Les licenciements de syndicalistes se multiplient. Le parti «socialiste» destourien au pouvoir essaie d'installer des cellules professionnelles dans les usines pour contrecarrer le travail syndical et monter les travailleurs contre leurs syndicats. Le P.S.D. organise et arme des milices (2.000 à 3.000). Et une nouvelle étape est franchie dans la répression.

Les organes de presse officielle déclenchent une campagne contre l'U.G.T.T. et les syndicalistes. Les milices attaquent, saccagent les sièges, les bureaux de l'U.G.T.T.: Kairouan, Sousse, Gafsa, Sfax... Les menaces de mort contre les syndicalistes se multiplient. Un climat de terreur règne en Tunisie.

Face à cette situation, l'U.G.T.T. convoque son conseil national les 8, 9, 10 janvier, et vote à l'unanimité une motion dont les principaux points sont:
- condamnation de la politique de dépendance vis-à-vis du capitalisme international,
- condamnation de la politique anti-populaire du pouvoir,
- demande de satisfaction des revendications matérielles,
- respect des libertés démocratiques et notamment syndicales,
- libération des syndicalistes et des prisonniers politiques,
- pour un syndicat libre, démocratique, représentatif et indépendant de tout parti.

Le conseil national demande également à certains membres de la direction, notamment au secrétaire général Achour, de démissionner du bureau politique du P.S.D., ce qu'il fera sur le champ. Il est à signaler que les démissions du P.S.D., de syndicalistes se sont multipliées depuis un an.

Ainsi les travailleurs prennent conscience que leurs intérêts sont incompatibles avec ceux du pouvoir destourien.

Le principe d'une grève générale (la première depuis l'indépendance) est également adopté au cours de ce conseil.

Le pouvoir continue sa fuite en avant: les attaques et les provocations contre les travailleurs et l'U.G. T.T. s'intensifient. Un dirigeant syndicaliste est arrêté à Sfax. Motif: diffamation contre le parlement au cours du

conseil national (propos tenu en privé et révélé par le vol d'un document: le procès-verbal du conseil national de l'U.G.T.T.).

La grève générale du 26 janvier:

Face à cette situation l'U.G.T.T., forte de 500 milles adhérents, appelle à une grève d'avertissement pour le 26 janvier. Déjà le 24, 25 janvier, des provocateurs (payés 100 francs) à la solde de la police, créent des incidents. Le siège de la centrale à Tunis est encerclé, les dirigeants de l'U.G.T.T. sont bloqués, 68 syndicalistes sont arrêtés.

Le pouvoir franchit alors une nouvelle étape dans la répression.

Le 26 janvier, les forces de l'ordre empêchent les manifestants de défiler. Les provocations se multiplient. Un jeune est abattu par un policier.

Selon le témoignage d'une jeune dame, son oncle commerçant a été abattu dans son magasin par un policier en civil également.

L'après-midi, l'état d'urgence et le couvre-feu sont décrétés dans tout le pays pendant un mois.

Tout rassemblement de plus de trois est interdit.

Tout gréviste est passible de 2 ans de prison avec une amende.

L'armée prend position dans les rues de Tunis et ses banlieues.

Interventions des chars dans les zones industrielles.

L'armée a le droit de tirer sur toute personne qui ne se conforme pas à ses ordres.

Les dernières informations font état de 250 morts à Tunis, 1 millier de blessés, 1 millier d'arrestations.

Tous les syndicalistes qui ont participé au Conseil national sont arrêtés. A Gafsa, Gabès, Kairouan, des victimes sont tombées. Les corps des victimes ne sont pas encore remis à leur famille. Le lundi 30, 50 familles se sont rassemblées devant l'hôpital Charles Nicole pour réclamer les corps de leurs parents.

Pour un syndicat indépendant:

Le démentèlement de la centrale est amorcé. Le siège de la centrale à Tunis est fermé. Le journal de l'U.G.T.T. *«Echaab»*, est interdit.

Les dirigeants de la centrale syndicale, accusés d'avoir monté un complot pour renverser le régime sont en prison. Ils sont passibles de la peine de mort. Le responsable des syndicats des mines de Gafsa aurait été assassiné.

Les tribunaux commencent à fonctionner dans tout le pays. 70 syndicalistes ont été condamnés le 30 janvier 1978 à des peines allant de trois mois à deux ans de prison ferme.

Le pouvoir destourien de plus en plus isolé, cherche aujourd'hui à éliminer tous les syndicalistes et à vider la centrale de tous ses militants conséquents. Il vise à faire de l'U.G.T.T. une simple courroie de transmission des directives du P.S.D. et de l'Etat.

Face à cette situation, les organisations: UGET (CSP), CIDVRIT, CGT, CFDT, CGT-FO, dénoncent la répression qui s'abat sur les syndicalistes, les travailleurs et le peuple tunisien, appuient la juste lutte des masses populaires pour:
- un syndicat libre, démocratique, représentatif et indépendant de tout parti,

exigent :
- la levée de l'état d'urgence,
- le respect des libertés démocratiques,
- la libération des syndicalistes et des prisonniers politiques.

Nantes, le 2 février 1978.

LE CONGRÈS NATIONAL DE LA F.E.N. À NANTES...

Le Congrès national de la F.E.N. qui s'est déroulé pendant cinq jours à Nantes, du 30 janvier au 3 février a débuté par un discours de trois heures d'A.Henry, devant un millier de délégués.

Comme il fallait s'y attendre ce Congrès ne s'est signalé par aucun bouleversement ni dans le rapport de forces entre tendances (la majorité U.I.D. progresse de 0,64 %), ni dans l'orientation de sa direction qui reste pour les grandes lignes: l'autogestion, la planification démocratique, les conseils d'atelier et de service, la gestion tripartite de l'Ecole (parents, Etat, enseignants) dans le cadre d'un *«grand service public»* d'Education réalisant *«la pluralité vivante»* (motion laïque) que le P.S. définit, pour sa part, comme une école où *«le pluralisme des idées, des croyances... trouvent leurs libertés d'exercice et d'épanouissement au sein d'un seul service public et laïc d'éducation»* (plan socialiste d'Education).

Si le Congrès a confirmé sa position en faveur du principe *«fonds publics à l'Ecole publique»* dans l'optique d'une intégration des écoles privées au service public unique, la nouveauté sur ce point serait l'acceptation par la F.E.N. des délais et étapes envisagés par la Gauche:
«Nous inciterons le gouvernement de gauche à engager aussitôt le processus de nationalisation. Un gouvernement de gauche ne pourra pas et ne devra pas abroger brutalement la législation que nous réprouvons, donnant ainsi l'impression d'une revanche. Car si on nationalise l'enseignement, on intègre les maîtres».

Rappelons que Mitterand déclarait à la revue *«Brèche»* en novembre:
«Si nous réglons le problème scolaire d'ici la fin du siècle ce sera un succès».

Mais ce que les mass média n'ont pas manqué de relever et qui a effectivement marqué le Congrès ce sont les déclarations du Secrétaire général de la F.E.N. concernant les toutes prochaines élections législatives. Le ton avait été donné dès la veille du Congrès dans une interview accordée le 29 janvier au régional *«Ouest-France»: «Nous sommes pour l'union des partis de gauche, nous sommes pour le désistement réciproque, et je souhaiterai simplement que tous les partis de la gauche conduisent les travailleurs à faire le bon choix pour la gauche...».*

Après avoir salué le *Programme Commun* comme *«un acte historique de haute importance»* Henry développait à nouveau ce thème le jour de l'ouverture du Congrès: *«Non, les travailleurs, à commencer par ceux de la F.E.N. n'ont pas envie d'attendre que ce soit pour «le coup d'après» si ce n'est pas possible en mars. Ils n'ont pas envie que triomphe le bon choix de la droite. Nous n'avons pas à donner de consignes politiques pour le vote. Mais nous avons toujours été pour l'union, contre la division. Si demain le parti communiste, mettant sa menace à exécution, refusait, au second tour, de se désister pour la gauche, il porterait devant l'histoire, mais surtout devant les travailleurs attentifs, la responsabilité d'avoir donné la victoire à la droite. Qu'il laisse donc les partis de droite faire le bon choix de la droite et qu'au-delà des divergences il prenne toute sa part, avec ses partenaires, à la victoire des partis de la gauche».*

A cet appel, trois fois lancé au cours du Congrès, G. Séguy devait répondre: *«Le seul moyen qu'ont les travailleurs de peser vraiment de tout leur poids à l'heure des décisions capitales, c'est de concentrer leurs suffrages, le 12 mars, sur les candidats du P.C.F.»* (Séguy précisera qu'il parlait en tant que membre du bureau politique du P.C.!) Dans la perspective des désistements n'est-il pas de règle que chacun cherche à placer les siens dès le premier tour?

Quant à E. Maire qui déclarait au dernier conseil national de la C.F.D.T., le 30 janvier: *«La C.F.D.T. fera tout pour la victoire des forces politiques de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'union des forces populaires...»*, ajoutant: *«Aucune expérience socialiste n'est possible sans le parti communiste».* Il regrette simplement *«la confusion maintenue entre fonction syndicale et fonction politique à la C.G.T.»*. Comme si un éventuel départ de Séguy du bureau politique y changerait grand'chose...

En opposition avec toutes ces interventions directes dans la campagne électorale la C.G.T.-F.O. publie un manifeste qui réaffirme sa *«ligne de conduite permanente pour l'indépendance syndicale»*, précisant dans un communiqué: *«Quel que soit le résultat du scrutin, F.O. condamne tout système d'encadrement et de conditionnement qui, sous prétexte de participation, de démocratisation de l'économie, d'autogestion dans l'entreprise, etc..., conduirait à un corporatisme dangereux et à la mise en cause des possibilités d'action des travailleurs».*

Cela n'est pas du goût d'E. Maire qui, devant le Congrès C.F.D.T. de la Banque, dans le Morbihan, vient de qualifier Bergeron de *«Mgr Lefebvre du syndicalisme»*! Libre au Secrétaire général de la C.F.D.T. de manifester ainsi sa préférence pour les «monseigneurs» de bonne obédience. L'essentiel pour les travailleurs est qu'il reste au moins un secrétaire confédéral qui n'obéisse pas au même pape qu'E. Maire.

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA F.E.N. À NANTES

Lors de son Conseil national du 14 décembre le S.N.I.-P.E.G.C. décidait de mettre fin au «gel» des conseils d'école à la suite de promesses du ministre concernant certaines revendications. Le S.N.I. demande aux instituteurs de participer désormais aux conseils d'école.

Néanmoins les enseignants de Loire-Atlantique maintiennent fermement leur position vis-à-vis de cette structure néo-corporatiste: REFUS DE SIÉGER, et demande de son ABROGATION au même titre que toutes les autres lois anti-laïques.

Section S.N.I.-P.E.G.C. de Loire-Atlantique; Conseil syndical du 11-1-78:

Motion sur les conseils d'écoles:
Considérant que les acquis obtenus concernant:
- l'abaissement des effectifs au CE-1,
- l'augmentation des décharges de direction,
ne changent en rien la nature des Comités des Parents et Conseils d'Ecole, le Conseil syndical de la Section départementale du S.N.I.-P.E.G.C. de Loire-Atlantique renouvelle son opposition résolue par rapport à ces organismes.
Il confirme la position de la Section départementale de refus de la mise en place des Conseils d'Ecole et maintient sa consigne en demandant aux instituteurs, institutrices, directeurs et directrices de refuser de siéger dans les Conseils d'Ecole.
La Section départementale s'opposera à toute pression d'où qu'elle vienne et demande l'appui de la Section départementale de la F.E.N.

Interview du secrétaire général adjoint du S.N.I.44 par le journal *l'Éclair* 20-1-78:

L'opposition du SNI-PEGC 44 aux conseils d'école se confirme:
La section départementale du S.N.I.-P.E.G.C. vient d'adresser une circulaire à ses adhérents, leur demandant de refuser de siéger dans les Conseils des Maîtres, qui, avec les Comités de Parents, doivent constituer les Conseils d'Ecole, institués par M. Haby.
La position adoptée par l'organisation syndicale en Loire-Atlantique, apparaît donc beaucoup plus tranchée que celle de la direction nationale du S.N.I.-P.E.G.C.
Nous avons demandé à Bernard Bolzer de nous expliquer les raisons de cette opposition.
«Nous avons manifesté cette opposition dès que nous avons eu connaissance des projets du ministre de l'Education, après les avoir étudiées: notre position n'est donc pas une position de circonstance. Elle est d'abord dictée par des considérations d'ordre pédagogique, si un enfant éprouve des difficultés scolaires, ce n'est pas M. X. ou Mme Y., élus au Comité des Parents que l'instituteur désire rencontrer, mais le père ou la mère de l'élève. Et la quasi-totalité des parents ne souhaite pas que le cas de leur enfant soit soumis à l'appréciation de personnes, qui, si dévouées soient-elles, ne sont pas des enseignants; ils ont confié leur enfant à un instituteur, c'est avec lui qu'ils veulent parler.
La pédagogie de soutien, introduite par l'article 22 de la réforme Haby apparaît donc comme une aberration et comme une atteinte à la liberté pédagogique mais aussi comme une atteinte à la liberté individuelle des parents, puisqu'il prévoit des actions de soutien organisées et mises en œuvre par décision du Conseil d'Ecole.
- Vous prétendez donc que les représentants du Comité de Parents n'ont ni le droit, ni la compétence de décider d'actions de soutien pour des enfants qu'ils ne connaissent pas?
- Ils ne les connaîtront qu'à travers les dossiers scolaires qui leur seront soumis. Or, même si l'on fait abstraction du caractère douteux de tels dossiers, sans parler du danger de mise en fiche qu'ils représentent, il faut reconnaître qu'un dossier peut effectivement aider l'enseignant qui connaît personnellement l'élève, mais qu'il constitue une référence insuffisante pour prendre une décision pouvant engager l'avenir de l'enfant. Celui-ci est en pleine évolution et les observations faites à son sujet les années précédentes peuvent être devenues totalement caduques. Il reste donc à souhaiter que le dossier scolaire soit le plus laconique possible.

- Votre opposition à l'égard des Conseils d'Ecoie serait levée si les questions d'ordre pédagogique échappaient à leur compétence?

- Non, car ils présentent un autre danger, celui de livrer l'école laïque à des groupes de pression. Toute l'histoire de l'école publique est là pour démontrer que ce danger existe et c'est pour l'écarter que les organisations syndicales ont arraché les garanties statutaires des enseignants qui les mettent à l'abri de ces groupes et leur évitent, brimades, tracasseries, déplacements d'office, s'ils ne sont pas assez dociles. C'est cet acquis que l'on veut remettre en cause parce que l'indépendance de l'enseignant laïc est gênante: c'est lui qu'il faut attaquer si l'on veut détruire l'école publique. La réforme Haby n'a pas pour but d'améliorer les relations entre parents et enseignants, mais au contraire de créer les conditions de conflits qui affaibliront à la fois ses enseignants et l'école laïque: pourquoi, des parents mécontents d'un instituteur, ne se feraient-ils pas élire dans le seul but d'obtenir son déplacement?

- Vous manifestez donc une méfiance totale à l'égard des parents?

- Il n'y a dans notre opposition, aucune méfiance à l'égard des parents, mais à l'égard du rôle qu'on veut leur faire jouer... Aussi, les maîtres ne demandent-ils qu'à multiplier les contacts, mais sur d'autres bases que celles mises en place par le ministre: visites individuelles des parents d'élèves, etc... Il est souhaitable que les parents se tiennent étroitement informés de ce qui concerne leur enfant, mais ils ne peuvent déléguer à des élus, cette tâche éducative qui leur incombe».

LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE LA F.E.N. 44, DES 21 ET 22 JANVIER, *«DEMANDE AUX ENSEIGNANTS DE NE PAS PARTICIPER AUX CONSEILS D'ÉCOLE ET DEMANDE AUX DIRECTEURS DE NE PAS LES CONVOQUER»* **(1)**.

Ce Congrès départemental avait également voté à l'unanimité le refus de remplir les dossiers G.A.M.I.N. Le Congrès national devait prendre une position plus nuancée, condamnant le principe du fichage GA.M.I.N. mais laissant aux syndicats nationaux le soin *«de prendre toutes dispositions pour adapter à leur secteur d'activité les principes et dispositions ci-dessus rappelés».*

(1) Sur le plan départemental la majorité U.I.D. (66,32%) progresse de 4,03%.

AUX MARCHES DU CONGRÈS...

«Unité - Responsabilité», tel est le nouveau slogan de la F.E.N., comme nous l'ont appris les affichettes disséminées sur les murs de Nantes à l'occasion du Congrès national.

Il fut un temps où les banderoles de la F.E.N. la présentaient comme *«un syndicat lutte de classe...»* Aujourd'hui les banderoles encadrant la salle des Congrès proposaient à la réflexion des syndiqués: *«Par l'Education Permanente, un homme responsable dans une société de progrès»* ...Responsable de quoi? dans une société capitaliste «de progrès»!

Mais la F.E.N., centrale syndicale, a su assumer ses responsabilités pour assurer l'information des congressistes. Le hall d'entrée était occupé par différents stands: *C.M.E.A., Jeunesse au Plein-Air, Presse-Enseignement, Délégués de l'Education Nationale,* etc..., ainsi que par un kiosque à journaux où chacun pouvait acheter: *«Le Monde», «Le Figaro», «Rouge», «L'Humanité», «L'Eclair», «Le Canard Enchaîné», «Le Point», «Le Matin», «La Croix»...*

A nous qui venions proposer *«L'Anarcho-Syndicaliste»* et distribuer nos tracts *«Aux militants ouvriers de toutes tendances»*, cette abondance de presse parut de bon augure.

Hélas! nous nous trompions, l'accès du hall nous fut interdit. Une seule possibilité nous était offerte: rester à l'extérieur sous la pluie pour distribuer notre matériel. Et pas question même de rester à proximité de la porte, au-dessus de laquelle s'étalait un panneau partant cette phrase accueillante: *«La F.E.N. vous souhaite la bienvenue»*. Ordre nous fut donné d'aller encore dix mètres plus loin, à côté d'une autre pencarte, intitulée: commission *«Droits, justice et liberté»*, limite à ne pas franchir!

Tout cela paraissait assez incohérent. Pourquoi dans le hall de nombreux journaux avaient-ils droit de cité, et pas d'autres? Voici l'explication qu'on nous a donnée: les journaux qui étaient dans le kiosque devaient passer par le trust Hachette. Alors, évidemment...

Camille COUTANCEAU
et Jacqueline SALIOU.

ATTEINTE À L'INDÉPENDANCE DE LA LIBRE PENSÉE...

COMMUNIQUÉ DU GROUPE DE LA LIBRE PENSÉE DE NANTES:

«Les membres du Groupe de Libre Pensée de Nantes, réunis en Assemblée générale le 14 janvier 1978, expriment leur plus ferme réprobation après la lecture de l'article de première page de «La Raison» n°222 de janvier 1978, intitulé «LA NECESSAIRE UNION», et signé J.M. LECOMPTE.

C'est tout simplement faire, à l'emplacement le plus lu de notre journal national, la plus basse manœuvre politique qui soit, pour que nous prenions position en faveur du parti communiste, contre le parti socialiste. Il s'agit là ni plus ni moins que de populariser les thèses d'un parti qui, par ailleurs, au nom d'une politique de «compromis historique» fait les plus grandes concessions à l'église catholique et peut aboutir à une remise en cause de la séparation de l'église et de l'Etat.

On croirait entendre G. Marchais, avec «le bon programme commun actualisé», «la nationalisation des 9 groupes implique la nationalisation des filiales», «le S.M.I.C. à 2.400 F en avril 1978, c'est un minimum», ou bien «c'est donc à partir des propositions qui prennent largement en compte les intérêts de la classe ouvrière, des travailleurs et du pays que peuvent et doivent reprendre les négociations»!...

De la Libre Pensée et des Libres Penseurs, il n'est nullement question dans ce vulgaire manifeste politiqe. Qui plus est, un «pavé» signé «LA LIBRE PENSÉE» est inclus dans l'article en question, faisant corps avec lui et pouvant laisser croire que c'est notre organisation qui défend ces thèses communistes du moment. C'est à proprement parler INADMISSIBLE. Chaque LIBRE PENSEUR doit garder sa TOTALE INDEPENDANCE face aux prochaines élections, NOUS NE SOUFFRONS PAS qu'on puisse l'influencer dans un périodique que nous CONTRIBUONS A FAIRE PARAITRE.

Et puisqu'on a osé le faire, nous prétendons, NOUS, LIBRES PENSEURS DU GROUPE DE NANTES, que tous les pays communistes INTERDISENT la LIBRE PENSEE ainsi que d'autres groupements à caractère philosophique sur le territoire qu'ils contrôlent...

Les membres du GROUPE de LIBRE PENSEE de NANTES EXIGENT que cette motion paraisse aux mêmes lieu et place que l'article incriminé, dans le prochain numéro 223 de «LA RAISON» de février 1978».

LA POLITIQUE TRADITIONNELLE EN ESPAGNE...

(Extrait du périodique *«Civilisation Libertaire»*, G. Leval, 33, boulevard Ed.-Quinet, 75014 Paris.)

Les récents événements qui ont eu lieu en Andalousie ont fourni aux gens «bien informés» des questions espagnoles l'occasion de disserter sur l'importance des mouvements séparatistes qui, selon eux, foisonneraient «tras los Pirineos». Selon ces gens. l'Espagne est divisée en régions dont chacune veut son autonomie, si bien qu'il n'y aurait pas «une» Espagne, mais autant d'Espagnes qu'il y a de régions, chacune voulant son indépendance, avec ses frontières et ses drapeaux, et la reconnaissance de son dialecte élevé à la hauteur d'idiome, le tout sanctionné par les structures économiques adéquates.

II nous semble connaître assez bien l'Espagne où nous avons vécu longtemps, sans jamais avoir besoin d'apprendre le catalan quand nous étions à Barcelone, le valencien quand nous étions au pays de Blasco Ibanez, le gallego quand nous faisions, en castillan, la classe à nos cinquante deux élèves de l'école Ferrer, etc...

Comme partout, selon le degré d'instruction, une partie de la population parlait, et parle encore - mais beaucoup moins - le dialecte de la région. Mais cela n'empêche pas que les rapports soient généralement normaux entre les Castillans, les Catalans, les Basques, les Andalous et les Aragonais, les «estremenos», et les Asturiens, etc. Et il est faux, archi-faux que les habitants des différentes régions vivent comme dans un camp retranché. A part la Catalogne et le Pays basque, si vous demandez à un Espagnol quel est son pays, il répondra que c'est l'Espagne.

Les récentes élections du Pays basque n'ont pas donné la majorité aux séparatistes. Les caractéristiques régionales, bien que fortement accentuées, n'entament pas, en général, la personnalité d'ensemble.

D'autre part, dans chaque région ce n'est pas un parti régionaliste qui s'est formé, mais il existe plusieurs partis qui se combattent, dont le but est la conquête des structures politico-administratives. A moins que ce ne soient les intérêts économiques.

Les industriels catalans qui, en 1924 absorbaient soixante dix pour cent de la production, et étaient riches en conséquence, se plaignaient et voulaient l'indépendance politique parce que le gouvernement central leur faisait, comme il arrive généralement dans tous les pays, payer plus d'impôts qu'aux régions pauvres. Mais ils ne disaient pas que, à l'abri des mesures protectionnistes, ils vivaient d'exploiter les régions moins bien partagées qui constituaient leur principal marché.

Revenant aux événements d'Andalousie, la région la plus étendue, mais aussi une des plus pauvres, les partis politiques, particulièrement, en plus du parti socialiste et du parti communiste, qui réclament l'autonomie, fomentent des désordres qui facilitent leur politique et exploitent leurs intérêts malpropres. Telle est la vérité.

NOUVELLES BRÈVES...

Les singes en hiver:

La «participation des Parents» à la gestion dans les Conseils d'Ecole, que les appareils de la gauche présentent comme une victoire, laisserait-elle apparaître quelques réticences? C'est ce qu'on peut supposer à la lecture du *«Courrier de l'Education»* (n° 64) où le ministre fait état d'exemples stimulants qu'il choisit dans l'environnement international (sans juger utile de préciser s'il s'agit d'enseignement public ou privé).

Après avoir noté:

«Un grand nombre de parents restent apathiques. ...Les enseignants de leur côté, ressentent souvent la présence de partenaires nouveaux comme une atteinte à leurs prérogatives et à leurs compétences».

Voici quelques modèles qu'il propose aux Français d'imiter:

«Certains pays ont cherché à susciter une volonté de participation. Ainsi, au Royaume-Uni, afin d'obliger les parents à s'intéresser à la scolarité de leurs enfants, certaines écoles refusent de communiquer des bulletins scolaires écrits. De telle sorte que si les parents veulent être informés des progrès de leurs enfants, ils sont contraints d'assister à l'une des soirées consacrées aux parents organisées par l'école. Les Etats-Unis utilisent une thérapeutique plus douce: il arrive que l'école offre un salaire à des parents d'élèves en leur donnant la mission de faciliter la communication entre l'école et les foyers.

...La plupart des pays ont, depuis 1970, mis en place des organes de consultation ou de décision, auxquels participent les élus des parents, aux côtés des élèves, des enseignants, du personnel, et parfois des représentants des milieux socio-économiques. En règle générale, les élections se font chaque année, sur des listes présentées par les associations. Le nombre, la composition, les pouvoirs de ces organes diffèrent d'un pays à l'autre, parfois d'un établissement à l'autre.

...Au Danemark, depuis la loi de 1970, un comité mixte parents-enseignants est obligatoire dans tout établissement primaire ou secondaire. De 3 à 5 membres, présidé par le directeur, il offre aux parents un réel pouvoir de décision en ce qui concerne l'emploi du temps, le matériel pédagogique, le passage d'un élève dans une classe supérieure».

Et, pensant à la France, le ministre Haby s'enthousiasme:

«...Il peut paraître utile que les parents soient invités à tout moment à assister aux jeux ou aux cours, voire à y participer progressivement».

Enfin:

«C'est assurément en Suisse, au niveau de l'école élémentaire, que les parents ont l'influence la plus grande. La commission scolaire municipale se compose en très grande majorité de parents. Or ses responsabilités vont de la nomination des enseignants à la planification des équipements, en passant par l'emploi du temps». Les camarades fonctionnaires de l'enseignement, inquiets pour leurs *«prérogatives»* statutaires trouveront là matière à méditer.

Cependant les promoteurs de l'autogestion-tripartite se querellent à nouveau à coup de phrases vives et de papiers.

En même temps que ce *«Courrier de l'Education»* les enseignants recevaient un supplément à *«L'Ecole Libératrice»* comportant une page-pétition contre Haby qui ne tient pas sa promesse d'autoriser la tenue des Conseils d'Ecole pendant les heures de classe (pas plus d'ailleurs que celle concernant la titularisation des M.A.).

On sait que le S.N.I. avait décidé de mettre fin au «gel» des Conseils d'Ecole lors de son conseil national du 14 décembre à la suite de promesses du ministre concernant les effectifs et les décharges de direction.

Au lieu du mot d'ordre *«réunissez votre Conseil d'Ecole un jour de classe»*, le S.N.I. aurait aussi bien pu décider le «regel» des Conseils d'Ecole. Après tout, nous sommes toujours en hiver... jusqu'au 20 mars.

Les clitocrates!

Mme Veil, la dame la plus réputée de France, selon les sondages, a réuni le 22 janvier douze femmes représentant toutes les familles de la majorité, parmi lesquelles deux secrétaires d'Etat, un sénateur, un député et la sœur de Giscard d'Estaing.

L'intention de Mme Veil était de montrer que *«les femmes sont plus unies que les hommes. ...Nous avons constaté, a déclaré le ministre de la Santé, que nous ressentions de la même façon certains problèmes spécifiques, qu'ils soient d'ordre politique ou professionnel, d'une façon un peu diférfente de celle des hommes qui sont majoritaires au Parlement»*, alors que *«trop de clivages politiques, peut-être, séparent quelquefois les hommes et ne séparent pas les femmes».* Un aspect des choses qui avait échappé à Rosa Luxembourg et à Louise Michel...

Les commentateurs s'accordent à penser que cette initiative des femmes de la majorité ouvre la voie à un fructueux dialogue avec leurs consœurs de la Gauche et de l'extrême-Gauche que préoccupent également les problèmes de *«la condition féminine»*.

La publication par Gisèle Halimi d'un *«Programme Commun des femmes»* destiné à regrouper la majorité nationale que constituent les 52% de Françaises semble devoir confirmer cette hypothèse.

On voit qu'après l'autogestion, le régionalisme et l'écologie, la clitocratie nationale pourrait fournir un élément intéressant en faveur de l'*Union du peuple de France*.

(La Commission féminine de l'UA.S.)

Hé là, M. le Maire!

La municipalité (union de la gauche) de Nantes a été heureuse et fière de recevoir la F.E.N., bastion syndical qui participe avec d'autres forces politiques et syndicales au combat qui doit replacer ce pays sur ses rails, etc...

C'est pourquoi le maire socialiste de Nantes a cru faire plaisir en annonçant lors de la réception des dirigeants nationaux de la F.E.N. à l'Hôtel de Ville qu'il supprimerait l'an prochain les subventions à l'enseignement privé *«si le problème de la nationalisation n'est pas réglé par voie législative»*.

Ce n'était pas bien méchant puisque, si la droite reste au pouvoir, la municipalité ne pourra de toute manière s'opposer aux *«contrats d'association»*, si la gauche passe la problématique suppression des subventions ne serait pas réglée avant l'an 2000 (selon Mitterand), alors que *«l'école pluraliste»* aura depuis longtemps donné satisfaction aux cléricaux.

A. Henry lui-même devait rappeler, de la tribune du congrès: *«Le gouvernement de gauche ne pourra pas et ne devra pas abroger brutalement une législation que la F.E.N. réprouve».*

Le lendemain les radicaux de gauche se désolidarisaient publiquement des propos du maire qui *«n'engageaient que lui-même»*.

Les jours suivants Poperen, candidat du P.C. à Nantes, déclarait: *«Cette prise de position n'engage que le maire et les élus socialistes. Nous regrettons d'avoir été ni consultés, ni informés. Nous respectons pour notre part le programme commun».* Et Poperen réaffirmait la politique commune du P.C., du P.S. et de la F.E.N. concernant la nationalisation: *«Le programme commun situe cette nationalisation dans le cadre d'une politique globale nouvelle de l'Education mais n'accorde nullement la priorité à la nationalisation de l'enseignement confessionnel, il prévoit que l'application de cette mesure sera progressive avec des étapes transitoires et que toute mesure sera décidée après consultation des intéressés (notamment syndicats, associations de parents d'élèves). Avec les subventions pour les enfants à l'école confessionnelle, nous sommes en présence d'une situation héritée de l'histoire. Nous rejetons toute mesure de caractère autoritaire ou coercitif, toute décision unilatérale».*

Décidément le maire de Nantes pourra relire la fable de ce pauvre garçon *«qui prétend contenter tout le monde et son père».*

Des parents «participent»...

Plusieurs parents d'élèves s'étant plaint de l'enseignement d'un professeur d'anglais, Mlle R..., enseignant au lycée Guist'hau à Nantes, celle-ci eût la surprise de recevoir une convocation chez un psychiatre.

L'efficacité de cette procédure moderne n'a pas convaincu les enseignants de Guist'hau qui se sont immédiatement réunis en assemblée générale pour adopter à l'unanimité la résolution suivante:

Les enseignants *«protestent contre l'interprétation abusive d'un texte officiel permettant une telle procédure; contre la brutalité de son application à l'égard d'une collègue qui n'a été entendue préala-blement ni par l'inspecteur d'académie, ni par le recteur, et n'a appris que son cas était soumis au comité médical*

départemental qu'après avoir été avertie qu'elle était convoquée chez un psychiatre, et après les premières protestations...

Demandent que suite ne soit pas donnée à la procédure en cours à l'encontre de leur collègue.

Décident une grève de protestation et d'avertissement de 24 heures».(17-2-1978)

Signe des temps! Saine réaction.

Un P.C. au grand coeur:

Dans un souci de modernisation, l'organe du P.C.F., *«Action»*, s'efforçait en décembre dernier de présenter l'autogestion de manière attrayante sous forme d'un idyllique roman d'anticipation où un jeune ouvrier, Jean-Pierre D., évolue d'émerveillement en émerveillement au pays de l'Autogestion.

Avec une humilité touchante, à laquelle le P.C. ne nous avait pas habitués, *«Action»* commente:

«Il y a des travailleurs qui disent aux communistes: vous exagérez un peu, vous avez repris les idées de la C.F.D.T. sur l'autogestion. Nous n'avons pas le monopole du cœur ni celui des bonnes idées».

Mais revenons à notre héros Jean-Pierre:

«L'autre jour, par exemple, Jean-Pierre D., qui est outilleur, a reçu une note de son chef d'atelier qui établit de nouvelles normes de fabrication pour le lancement du prochain modèle, sans tenir compte des propositions faites par le conseil d'atelier. Pas question d'accepter Jean-Pierre a demandé que le conseil d'atelier soit saisi de cette question. Le conseil d'atelier auquel participaient le contremaître, le chef d'atelier et le chronométreur a proposé un compromis: la norme sera en partie augmentée... Mais le salaire de Jean-Pierre D. sera relevé dans la même proportion». (En francs malades et sans intervention intempestive du syndicat. - N.D.L.R.)

Une bien belle histoire en vérité, qui n'est pas sans rappeler le *«retroussez les manches»* du Maurice Thorez d'après-guerre. Et qu'on ne se méprenne pas trop sur ce qu'entend le P.C. par le cœur et les bonnes idées: «du cœur à l'ouvrage! camarades!».

Nos camarades anarchistes suédois nous demandent de faire connaître leur revue:

«RECORDATORIA» J. Sanchez - Box 38 - 14030 UTTRAN - SVERIGE (SUEDE)

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 3,00 F; Abonnement 10 numéros : 25,00 F; Abonnement de soutien : 60,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES
CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES